

Agro-service

MAGAZINE NUMÉRO 1 - FÉVRIER 2019



CASE AFS
HARVEST
COMMAND



CLAAS JAGUAR
TERRA-TRAC



JOSKIN
A 50 ANS



SIMA 2019

Nouveau Forage Cruiser FR920 La performance Absolue



LANCEMENT DU NOUVEAU VAISSEAU AMIRAL : LE FR FORAGE CRUISER

NOUVEAU FPT INDUSTRIAL V20. LA PUISSANCE SANS COMPROMIS

+ Un incroyable V8 de 911ch + Technologie efficace HI-eSCR + Régime plus élevé pour plus de productivité + Modes de gestion moteur optimisés + Transmission principale renforcée

Powered by 



ALIMENTATION RENFORCÉE. Admission haute-performance des récoltes. Du débit en plus. De l'éclatage en plus.

POLYVALENCE ASSURÉE. Nouveau dispositif DuraCracker™, comprenant des rouleaux conventionnels ou spiralés pour répondre aux besoins des processus d'ensilage intensifs d'aujourd'hui.

PERFORMANCE REHAUSSÉE. Essieu directionnel heavy duty prêt à accueillir des pneus de dimensions supérieures, pour une productivité accrue.

NIR-CAPTEUR DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR TOUS LES MODÈLES !

Analyse en temps réel de paramètres liés au nutriments-Humidité, protéine, lipide, amidon, NDF et ADF.



NEW HOLLAND TOP SERVICE 00800 64 111 111



www.newholland.com





Un nouveau plan climat s'impose et des modèles agricoles durables doivent être développés.

LES MARCHES POUR LE CLIMAT battent leur plein. Non seulement les jeunes, mais aussi les politiciens et toutes les organisations de la société civile en Belgique doivent trouver une solution à la politique climatique. D'ici 2030, l'UE veut réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre. Mais selon les groupes d'action, cet objectif ne suffit pas. Le secteur agricole devra apporter sa pierre à l'édifice.

Le secteur agricole est présenté comme le principal responsable des importantes émissions de gaz à effet de serre et de CO2 ainsi que de la pollution de l'environnement (émissions de méthane et d'oxyde d'azote). Cette critique concerne tant la branche végétale qu'animale au sein du secteur agricole. On mentionne ainsi les émissions des machines agricoles, mais aussi le problème du lisier. Certaines organisations non gouvernementales telles qu'Animal Rights suivent un autre agenda, axé sur le bien-être des animaux.

En résumé, le secteur agricole se trouve confronté à un défi majeur. Notre secteur, qui fournit des services au secteur agricole, est également concerné. Par conséquent, les entrepreneurs de travaux agricoles devront réfléchir à cette problématique et intégrer le climat et le bien-être des animaux dans la gestion de leurs activités. Personne n'y échappera ...

Un nouveau plan climat s'impose et des modèles agricoles durables doivent être développés. Mais pourquoi ne pas agir d'emblée au niveau européen ou mondial ? Après tout, nous ne vivons pas sur une île ! Selon certains responsables politiques, la Belgique devrait aban-

donner l'agriculture intensive, se tourner vers l'agriculture à petite échelle et changer son approche à l'égard des permis. Ne faudrait-il pas, dans un même temps, renforcer le lien entre le consommateur et le secteur agricole ? Ou voulons-nous tout simplement éviter cela à tout prix ? Force est de constater que notre secteur doit miser davantage sur la durabilité, l'innovation, les nouvelles technologies et la valeur ajoutée. Sans l'agriculture, le monde ne survivra pas ! Et encore moins sans entrepreneurs de travaux agricoles ! Dans le contexte de la réforme de la politique agricole européenne actuelle, le dernier mot n'a pas encore été dit.

Bien évidemment, ces discussions risquent d'hypothéquer les élections régionales, fédérales et européennes du 26 mai 2019 ...

Notre secteur est confronté à de nombreux autres points de discussion. Les fédérations Bouwunie, Vlaamse Confederatie Bouw et FEMA (Fédération professionnelle des négociants en matériaux de construction) ont élaboré une charte qu'elles soumettent à toutes les communes. Cette charte doit contribuer à la création d'un environnement sécurisé, accessible et viable lors de travaux publics et privés ainsi que de travaux de voirie sur le territoire de la commune concernée. Elle stipule littéralement qu'aucun tracteur agricole ne peut être utilisé en agglomération pour le transport de chantier. Ceci est inacceptable pour Agro-Service !

Avez-vous des suggestions ou des remarques ? Envoyez-les par courriel à agroservice@sectors.be.



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AGRO-SERVICE

JOHAN VAN BOSCH ATTEND VOS RÉACTIONS E-MAIL : JOHAN.VANBOSCH@SECTORS.BE

ECONOMIE DE CARBURANT GARANTIE OU REMBOURSEMENT*

**LA GARANTIE
D'EN FAIRE PLUS!
DES MAINTENANT**
Transport +champ

GARANTIE CARBURANT

Utilisez plus que notre consommation de carburant cible et nous vous rembourserons la différence.

BONUS D'EFFICACITÉ

Consommez moins que notre consommation de carburant cible et nous vous verserons un bonus de 2x la différence.

TRACTEURS 6R (6 cylindres), 7R, 8R

La garantie carburant inclut les tracteurs des séries 6R (6 cyl), 7R et 8R et s'applique désormais au champ et pendant le transport.



JOHN DEERE

**LE PROGRAMME FUEL GUARANTEE
LA GARANTIE D'EN FAIRE PLUS!**

NOTHING RUNS LIKE A DEERE

* Le programme Fuel Guarantee est valable et proposé uniquement par les concessionnaires John Deere participants du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019 pour tous les tracteurs 6R (6 cylindres), 7R et 8R neufs, jamais vendus au détail, achetés ou loués entre ces dates et nécessite une inscription en ligne explicite. Le programme Fuel Guarantee est valable pour les applications sur le terrain et les applications de transport (supérieures à 20 km / h) conformément aux données JDLink fournies. Contactez votre revendeur John Deere pour plus de détails sur le processus d'inscription.

 **COFABEL**
www.cofabel.be info@cofabel.be

Peperstraat 4A
B-3071 Erps-Kwerps
Tel. : 027 594 093

Rue de Villers 34
B-4520 Vinalmont
Tel. : 085 616 200

Hille-Zuid 2
B-8750 Zwevezele
Tel. : 051 747 843

CONTENU



Prochaines parution:
N° 2/2019: 17/8/2019



3 AVANT-PROPOS

ACTUALITÉS

- 6 Memorandum Agro-service 2019
- 8 Le réseautage chez Agro-service
- 10 Sécurité lors des travaux d'excavation ou de terrassement
- 13 N'attendez pas la dernière minute pour prolonger votre CODE 95
- 15 Harmonisation des exigences en matière de circulation routière des machines en Europe
- 16 Le point sur les biocides et l'obligation d'enregistrement
- 17 Rémunérations
- 19 Wallonie : réduction de la dérive de minimum 50% et zones tampons
- 21 DELUTA : la foire allemande exclusivement réservée aux entrepreneurs
- 22 Charte sur le transport de chantier
- 19 Wallonie : réduction de la dérive de minimum 50% et zones tampons

24 DOSSIER MÉCANISATION

40 SIMA 2019



Agro-service

« Agro-Service » est le bulletin périodique pour les membres de la Centrale Nationale Agro-Service, la seule organisation professionnelle des entrepreneurs de travaux agricoles et horticoles, entrepreneurs de pulvérisation, commerçants d'engrais et d'aliments de bétail.

Copyright : La Centrale Nationale Agro-Service n'est pas responsable pour l'usage des informations dans cette publication. Ne pas citer sans mentionner la source.

Editeur responsable: Johan Van Bosch,
Secrétaire Général Centrale Nationale Agro-Service,
Rue de l'Hôpital 31 B2, 1000 Bruxelles,
T 02 274 22 00, F 02 400 71 26,
agroservice@sectors.be
Numéro TVA: BE0410.344.444